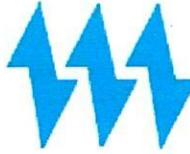


Date : 28-08-2025

Page : 1/1

SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr



Affichage N°
6108

Prestations de
service

DA N° 171-04/CEOL100/DP/2025 du
05/08/2025

Date d'ouverture : Lundi 08 Septembre 2025 à 12:00

Objet : Appel d'offres

Description : Prestation de service pour le dégagement du sable de la centrale Eolienne de 100MW de SOUWEISSE à Boulanouar

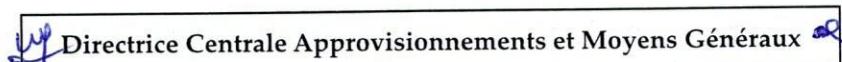
Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Prestation de service pour le dégagement du sable au niveau des parties extérieurs et intérieurs du poste d'évacuation ainsi que les pistes intra parc de la centrale Eolienne de 100MW de SOUWEISSE à Boulanouar (Contrat pour une année) suivant le cahier de charges ci-joint.	U	Centrale Eolienne de 100MW	1

NB : - La visite de lieu est obligatoire. - Voir le cahier de charges ci-joint.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : Centrale Eolienne 100 MW de Souweisse à Boulanouar
- 4) **Délai de execution :**
- 5) Votre offre (technique et financière) en deux copies doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidential et N° Affichage >> au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 08 Septembre 2025 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un code fournisseur SOMELEC ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

 Directrice Centrale Approvisionnements et Moyens Généraux	
Azza EL GHOTOB MOMA	
	29 08 25



Nouakchott, le 04 aout 2025

I. Préambule

La Société Mauritanienne d'Électricité (GROUPE SOMELEC) envisage de recruter une Entreprise pour la réalisation des travaux de déblayage de la Centrale éolienne 100 MW de Boulenouar. Les travaux seront exécutés à SOUWEISSE (située à 20 km de Boulenouar) dans un délai ne dépassant pas un (1) mois.

La SOMELEC sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux exigences requises pour réaliser les travaux de déblayage du sable au niveau de la centrale éolienne 100MW de Boulenouar (Poste d'évacuation et pistes d'accès).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

La SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent Appel d'offres.

II. Consistance des prestations

Dégagement du sable au niveau des parties extérieure et intérieure du poste d'évacuation ainsi que les pistes intra parc de la centrale éolienne.

II.1) Etendue des prestations

Les prestations comprennent sur la base d'une clé en mains :

Travaux déblayage du sable au niveau de l'accès principal du site et au niveau des pistes d'accès des éoliennes WT01 à WT39.

Pour rappel, les zones affectées sont situées à plusieurs niveau, principalement :

- ✓ Entre WTG03 & WTG04
- ✓ Entre WTG05 & WTG05
- ✓ Entre WTG25 & WTG26

Kos CF



- ✓ Entre WTG26 & WTG27
- ✓ Entre WTG27 & WTG28
- ✓ Entre WTG30 & WTG31
- ✓ Entre WTG31 & WTG32
- ✓ Entre WTG32 & WTG33
- ✓ Entre WTG33 & WTG34
- ✓ Entre WTG34 & WTG35
- ✓ Entre WTG35 & WTG36

Ces travaux consistent à dégager le sable qui envahit les zones énumérées précédemment et aux alentours du poste d'évacuation.

Le sable doit être dégagé en dehors des pistes bien loin pour éviter éventuellement son retour.

NB : Ce travail devra être fait quatre fois dans l'année (chaque quatre (03) mois).

III. Critères de Qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

a. Capacité technique :

Le soumissionnaire devra : Justifier de la réalisation d'au moins d'un (01) projet travaux de déblayage du sable sur une longueur de 05 km ou plus. (Joindre l'attestation de bonne exécution ou le Procès-Verbal de réception signé

IV. Moyens humains :

Disposer de moyens humains pour exécuter le marché dont au minimum :

N° Item	Désignation	Quantités
1	Conducteur Camions benne	02



2	Conducteur Chargeur	02
3	Conducteur des travaux	01
4	Maneuvres	05

b. Moyens matériels :

Le candidat doit disposer ou pouvoir disposer en location, le matériel suivant :

Nº Item	Désignation	quantités
1	Camions benne + Chauffeur	02
2	Chargeur + Chauffeur	02

V. Délai de réalisation

Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois

L'Entrepreneur garantit à la SOMELEC-Société mère de disposer de toutes les compétences nécessaires pour l'accomplissement de la Mission. L'Entrepreneur s'engage à exécuter la Mission avec tout le soin nécessaire et en usage dans sa profession et conformément aux règles de l'art.

Le soumissionnaire apportera tous les moyens qui s'avéreront nécessaires pour réaliser toutes les opérations faisant directement partie des travaux qui lui sont confiés.

Le soumissionnaire s'engagera à respecter strictement les obligations légales et réglementaires en matière de Sécurité et de Prévention des Risques au Travail.

Dans cette finalité, la SOMELEC pourra réaliser des visites sur le chantier pour vérifier la bonne observation des exigences ci-avant ainsi que les conditions de sécurité et de protection de la santé des travailleurs.

Ces visites donneront lieu à l'émission d'un rapport qui relèvera et notifiera au responsable de l'Entreprise, qui en accusera réception, les anomalies détectées afin d'apporter des améliorations au service proposé si nécessaire.



1. Bordereaux des prix

Le Soumissionnaire doit remplir le bordereau suivant le document annexé.

Item	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	Conducteur Camions benne	U	02		
2	Conducteur Chargeur	U	02		
3	Conducteur des travaux	U	01		
4	Maneuvres	U	05		
5	Camions benne + Chauffeur	U	02		
6	Chargeur + Chauffeur	U	02		
Total général					



الشركة الموريتانية للكهرباء (ش.م.ك)

Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC)
Direction Centrale de Production et du Transport

Direction de Production

VI. ANNEXES

Le Soumissionnaire doit remplir les annexes ci-après :

ANNEXE 1 : Spécification Techniques des camions

Description	Caractéristiques
Caractéristiques dimensionnelles	
Modèle	
Date de mise en service	
Type de cabine	
Empattement	
Matériau carrosserie, plancher	
Matériau carrosserie, avant	
Matériau carrosserie, côtés	
Longueur de carrosserie ext. / int	
Largeur de carrosserie ext. / int..	
Hauteur entre le haut du cadre du châssis - et le plancher (intérieur)	
Distance entre le centre de l'essieu moteur et l'extrémité de la benne basculante	
Etat général du véhicule	

ANNEXE 1 : Spécification Techniques de la chargeuse

Description	Caractéristiques
Caractéristiques dimensionnelles	
Date de mise en service	
Norme	



Type de chargeur	
Poids	
Longueur	
Largeur	
Mobilité au sol	
Capacité max	
Hauteur de déversement	
Hauteur	
Etat général du véhicule	

LE DIRECTEUR CENTRAL PRODUCTION ET TRANSPORT
Mohamed El Haiba SLEIMANE